



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 mai 2020

## Communiqué de presse

# Ouverture de l'accueil du public en préfecture et en sous-préfectures

La préfecture de la Martinique informe que l'accueil du public, dans le respect des mesures barrières, est effectif à compter de ce mardi 12 mai en préfecture et dans les trois sous-préfectures du Marin, de La Trinité et de Saint-Pierre.

S'agissant des ressortissants étrangers, le bureau des migrations et de l'intégration recevra uniquement :

- les étrangers qui souhaitent déposer une première demande d'asile ;
- les détenteurs d'un visa de court expiré ou sur le point d'expirer pour la prolongation de leur validité.

Par ailleurs, la délivrance des titres de séjour déjà produits sera assurée sur rendez-vous téléphonique. La réception des demandes initiales ou de renouvellement de titre de séjour et les procédures de naturalisation seront assurées ultérieurement ;

La préfecture rappelle que la durée de validité des documents de séjour qui auront expiré après le 15 mars 2020 est prolongée de 6 mois.

Cette mesure concerne :

- les visas de long séjour,
- les titres de séjour, quelle qu'en soit la nature, sauf les titres de séjour spéciaux délivrés aux personnels diplomatiques et consulaires étrangers,
- les autorisations provisoires de séjour,
- les récépissés de demande de titre de séjour,

Les attestations de demande d'asile qui auront expiré après le 15 mars sont prolongées de 3 mois.

**Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

sur Facebook : [@prefet.martinique](https://www.facebook.com/prefet.martinique)

sur Twitter : [@prefet972](https://twitter.com/prefet972)